

# Leers infos

Le magazine de la Ville

Avr.  
2019

56

## Opération Cœur de Ville

Bientôt les travaux...



Encart  
central détachable  
**SPECIAL ÉTÉ  
et RENTRÉE  
SCOLAIRE  
2019**



Ville de Leers



## 2 ■ Sommaire

### 4-5-6 ► RETOUR EN IMAGES

### 7 à 9 ► DOSSIER

Budget 2019

### 10-11 ► TRAVAUX

Opération *Cœur de Ville*

### 12-13 ► ACTION SOCIALE

À la résidence *Les Rosiers*,  
les travaux sont terminés  
La Mission locale de Wattrelos-Leers  
Le chèque Énergie  
La résidence des Cygnes, 10 ans déjà!

### 13 ► CITOYENNETÉ

Élections européennes  
Réunions d'information sur la  
protection des biens et des personnes

### 14 ► JEUNESSE/ÉCOLE

L'école Jeanne d'Arc participe au  
parlement des enfants  
Le CMJ à Jüchen

+ Encart central détachable :  
*Spécial Été et rentrée scolaire 2019*

### PAGES 24-25



Fabrication des Alebrijes dans le cadre de Lille3000 Eldorado.

### 15 à 17 ► VIE ASSOCIATIVE

Connaissez-vous l'Association  
des familles ?  
Le LAD s'installe en centre-ville  
L'Harmonie municipale fête  
ses 215 ans!

### 18 ► VIE ÉCONOMIQUE

Tendance & Fraîcheur ouvert pour l'été  
La ruche qui dit Oui!  
est arrivée à Leers  
Bienvenue à... Mon hair poétique,  
coiffure à domicile

### 19 ► SPORT

Des championnes au LOS Gymnastique

### 20 à 22 ► CADRE DE VIE

La Maison de l'eau mobile  
bientôt à Leers!  
Challenge métropolitain du vélo  
Luttons contre les insectes nuisibles !  
Inscription au concours  
des maisons fleuries  
Les défis citoyens  
Taille des arbres et des haies  
Une ligne de bus express entre Leers  
et la station de métro *Les prés*  
Le SDIT en cours d'élaboration

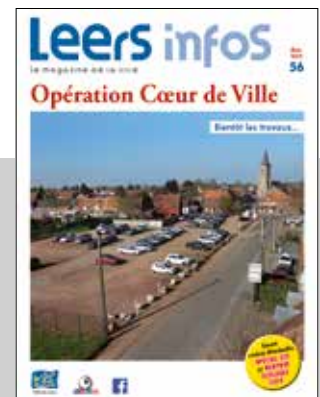
### 23 à 25 ► AGENDA

### 26-27 ► TRIBUNES - ÉTAT CIVIL

**Directeur de la publication :** Jean-Philippe Andriès  
**Rédaction :** Martine Marmus - Anthony Reynaert  
**Mise en page :** Frédéric Fouriaud  
**Photos :** Service Communication  
**Édition :** Mairie de Leers  
**Impression :** Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)  
**Dépôt légal :** Avril 2019  
**Tirage :** 5000 exemplaires

**Mairie de Leers**  
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers  
Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
**Ouverture**  
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et  
de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h  
**Permanence du maire**  
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■  Ville de Leers ■ [www.passculture.net](http://www.passculture.net)



## Finances et cadre de vie

Voté le 28 mars dernier, le budget 2019 réaffirme notre volonté de maintenir le niveau et la qualité de services à la population, sans augmenter les taux d'imposition ni les tarifs aux usagers, et sans recours à l'emprunt. La dette de la commune continue d'ailleurs de baisser et sera éteinte en 2022.



Jean-Philippe Andriès  
Maire de Leers

Grâce aux efforts pour maîtriser les dépenses courantes et compte-tenu de la fin de la participation des collectivités au déficit public, la capacité d'investissement de la Ville retrouve son niveau de 2014. Pour boucler le mandat, la commune présente donc une situation financière aussi saine que possible.

À Leers, l'année sera marquée par 2 grands projets :

- Le déménagement et l'installation des ateliers municipaux, cet été, dans les locaux de Nord Machine Outil, bâtiment racheté par la Ville en 2018, qui sera ensuite aménagé pour héberger de nombreuses associations;

- L'opération *Cœur de Ville* qui va démarrer tout prochainement. Réalisés en grande partie par la MEL, ces travaux vont apporter une belle bouffée d'oxygène au centre-ville. Retrouvez les

détails du programme pages 10 et 11. Le chantier va forcément provoquer des nuisances et une fois encore, je demande à chacun d'être patient et de respecter les indications.

Tous ces travaux, au final, n'ont qu'un seul et même objectif : améliorer votre quotidien. C'est aussi pour cela qu'avec les autres maires du secteur, nous sommes activement mobilisés afin de défendre nos territoires pour le prochain SDIT (Schéma Directeur d'Infrastructures de Transports), à horizon 2035.

Après avoir obtenu la mise en service de la ligne express 60 vers la station de métro *Les Prés* - en service depuis le 29 avril et en test pour une année - nous avons fait des propositions importantes telles que la création d'une ligne de tramway le long de la RD 700 avec des liaisons transversales étroites vers nos communes.

Enfin, avec l'arrivée du printemps, nous rêvons tous d'espaces verts propres. Je remercie les 110 bénévoles (petits et grands) qui se sont impliqués, le 23 mars dernier dans l'opération *Hauts-de-France Propres*. Plus de 600 kilos de détritrus ont été collectés. C'est énorme ! Il est plus que temps de prendre conscience que chaque objet jeté dans la nature, si petit soit-il, a un impact sur l'environnement et l'avenir de la planète. Alors soyons tous responsables !

Pour terminer, je vous invite à participer au programme de festivités prévu en juin dans le cadre de Lille 3000 et à assister au spectacle *Machu Picchu*, un projet fédérateur monté par la Ville, mais uniquement possible grâce à l'implication de plusieurs associations leersoises.

## 4 Retour en images



### ▲ Au RAM, on apprend à lire (des histoires)!

Samedi 2 février au Relais d'Assistantes Maternelles, huit assistantes maternelles ont suivi une formation *Lire des histoires à voix haute* organisée. Cette journée animée par M<sup>me</sup> Bories (puéricultrice de PMI) et M<sup>me</sup> Delplanque (ancienne responsable du point municipal *Oxygène*), leur a permis de (re)découvrir la littérature enfantine et de s'exercer à lire des histoires.

La dynamique se prolongera à travers un prêt de livres bientôt mis en place au RAM : les assistantes maternelles pourront emprunter des livres et les faire découvrir aux enfants qu'elles accueillent.



### ◀ Un carnaval haut en couleur à la crèche familiale!

Mardi 5 mars, la crèche familiale a fêté son carnaval. Enfants, parents et assistantes maternelles ont bien profité de ce moment festif. Lors de cet après-midi, les parents ont partagé avec leur enfant un atelier « création de masque », un buffet sucré et bien sûr la photo souvenir. Les déguisements, riches en diversité et en couleur, et l'ambiance musicale carnavalesque étaient au rendez-vous. Confettis, danses et cotillons ont clôturé cette journée exceptionnelle.

### ▼ Un dragon au Multi-accueil!

Vendredi 1<sup>er</sup> mars, les enfants du multi-accueil *La bulle des explorateurs* ont défilé dans le Centre Petite Enfance avec un dragon qu'ils avaient confectionné. Cet événement est venu clôturer les animations sur l'Asie dans le cadre du projet pédagogique sur le voyage. L'ouverture culturelle qui est l'une des valeurs du multi-accueil a bien été appréciée par les familles.



### ◀ 20<sup>es</sup> Artisanales

Ce sont plus de 100 artisans, commerçants et prestataires de service qui ont accueilli les nombreux visiteurs ces 9 et 10 mars derniers à la salle Alphonse Daudet.

Une foire-exposition à taille humaine très appréciée par les exposants pour un contact direct et chaleureux.

Pour clôturer le salon, Dominique Saint-Oyant, adjointe aux Festivités, et sa commission ont procédé au tirage de la tombola avec ses très nombreux lots qui a fait des heureux.



### ▲ Inspecteur Toutou

Dimanche 17 mars, un public nombreux est venu voir cette comédie théâtrale pour petits (et grands aussi !) adaptée du célèbre conte de Pierre Gripari. Une mise en scène pétillante qui bouscule le monde des histoires de notre enfance, brillamment interprétée par 5 jeunes comédiens de la Pirouette Théâtre.

À noter : les intermèdes musicaux joués en direct au synthétiseur et le benjamin de la troupe, prometteur.



### ▲ Foire aux disques

Dimanche 24 mars. Une ambiance toujours studieuse et bon enfant pour cette 4<sup>e</sup> édition ! Les collectionneurs (surtout des hommes !) de tous âges et de tous genres (musicaux) ont fouillé consciencieusement les bacs de vinyles (principalement) à la recherche de la pièce manquante à leur collection !



**MERCI À TOUS!**

### Opération Hauts-de-France propres

Pour cette 2<sup>e</sup> collecte de déchets, samedi 23 mars à Leers, 110 bénévoles encadrés par des membres du Conseil municipal ont ramassé plus de 600 kg de débris. Pendant près de trois heures, parents, enfants et ados de la Maison des jeunes ont nettoyé cinq circuits dans différents quartiers de la commune. Le tronçon le plus pollué était la rue du Capitaine Picavet avec ses fossés remplis de canettes, bouteilles et objets divers jetés depuis les voitures !

Suite à l'opération *Hauts-de-France Propres*, un diplôme du jeune éco-citoyen a été remis aux enfants présents lors du salon *Nature & Environnement* le 6 avril. ▼



## 6 Retour en images



### ◀ Carnavaleers

Samedi 30 mars, c'est dans une ambiance festive que notre géant Carlos a défilé en tête d'une douzaine de groupes de carnavaleux qui ont animé les rues de Leers de musiques, danses et confettis.

De nombreux petits Leersois déguisés, accompagnés de leurs parents, ont fermé le défilé et se sont dirigés vers la salle du centre.

Les plus jeunes ont reçu un paquet de friandises et un ticket pour la ducasse de printemps, tandis que les bandes carnavalesques ont pris le pot de l'amitié. Les D'ginglués ont gagné la coupe du meilleur groupe.

### Salon Nature & Environnement ▶

Les 6 et 7 avril, la 2<sup>e</sup> édition du salon *Nature & Environnement* a attiré près de 1300 visiteurs. Écologie et écocitoyenneté étaient présentes à chaque stand : produits de la ferme, insectes comestibles, cuisine végétalienne, aromathérapie, huiles essentielles, produits cosmétiques bio à fabriquer, artisanat recyclable, sorties *Nature et Biodiversité* au parc de la Butte, jeux anciens... Un salon qui nous fait du bien où des professionnels et des amateurs passionnés partagent leurs savoirs.



### La balayeuse de la Ville va assurer la propreté du Parc d'Activités ▼



Jean-Philippe Andriès, maire, et ses homologues, Gaëtan Jeanne de Lys-lez-Lannoy et Alain Gonce de Toufflers ont signé, le 9 avril, une convention pour l'utilisation de la balayeuse leersoise sur l'ensemble du Parc d'Activités.

Jusqu'à présent, chaque ville intervenait avec ses moyens, une fréquence et un calendrier différents. Le nettoyage de toutes les rues sera désormais effectué en une seule fois, avec 4 passages par an.

Ce sont les agents leersois qui seront au volant de la machine, ils seront précédés par des agents des communes concernées chargés de faciliter le passage et d'enlever les objets abandonnés.

Les coûts annuels à la charge de Lys-lez-Lannoy (1864 €) et de Toufflers (1696 €) sont calculés en fonction du kilométrage de voirie de chaque commune. Cette mise à disposition va permettre d'assurer un état de propreté équivalent sur le Parc d'Activités qui s'étend sur les trois communes et ainsi répondre aux attentes des entreprises.

# Le budget 2019

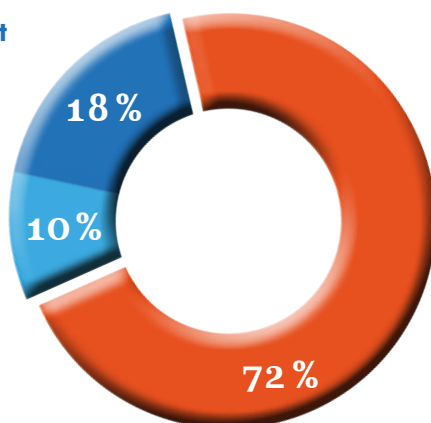
## 17 220 393 €

**Le budget 2019 a été adopté par le Conseil municipal le 28 mars dernier. Il se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement - depuis 2014 - sans remettre en cause le niveau et la qualité du service municipal et en préservant l'équilibre financier de la commune. Sans augmentation des taux d'imposition ni des tarifs aux usagers, il s'équilibre à 17 220 393 € et affiche un volume budgétaire stable.**

**Section  
d'investissement**  
4 721 718 € (28 %)

Crédits 2019  
3 061 660 €

Et restes à réaliser  
1 660 058 €  
dont 1 200 000 €  
pour l'achat  
du bâtiment  
qui accueillera  
le Centre Technique  
Municipal et  
les associations



**Section de  
fonctionnement**  
12 498 675 €

## La section de fonctionnement

**Les recettes de fonctionnement**  
s'élèvent à 12 498 675 €.

Elles proviennent des sommes perçues au titre des impôts locaux, de la fiscalité reversée par la MEL, des dotations de l'État, des participations diverses du Département, et autres communes, des produits des services et autres produits de la CAF.

### Impôts locaux

Pas d'augmentation des taux depuis 2017

### Tarifs des services

Pas d'augmentation depuis 2015

## La section de fonctionnement

Pour 2019, les dépenses s'élèvent à 10 379 815 € selon les arbitrages effectués. Ces choix permettent de maintenir le niveau et la qualité des services rendus à la population.

### Les grands principes

- ▶ Pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 2017.
- ▶ Pas d'évolution des tarifs des services à la population depuis 2015. Seule une modification du quotient familial pour la restauration scolaire a été appliquée en 2016 afin d'harmoniser le mode de facturation des différents services proposés aux familles.
- ▶ Efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement.  
*Depuis 2014, des économies notoires liées aux efforts de gestion ont permis à la Ville de disposer de moyens supplémentaires.*  
*En 2018, baisse des dépenses d'énergie et d'eau (dalles LED, rénovation éclairage public...) - 55 000 €*  
*Diminution des charges de location pour le Centre Technique Municipal. - 17 670 €*  
*Réduction des frais de téléphonie suite à l'acquisition d'un nouveau standard et changement d'opérateur :*  
*- 11 800 €*  
*Achat de fournitures administratives et produits d'entretien (dématérialisation, maîtrise des utilisations...) :*  
*- 14 700 €*
- ▶ Financement des investissements sans nouvel emprunt.  
*L'encours de la dette de la commune continue de baisser et connaît une diminution de 56 % par rapport à 2014. La dette à Leers est de 54 € par habitant alors que la moyenne des communes situées dans la même strate est de 888 €. Elle sera totalement éteinte en 2022.*

### Autofinancement

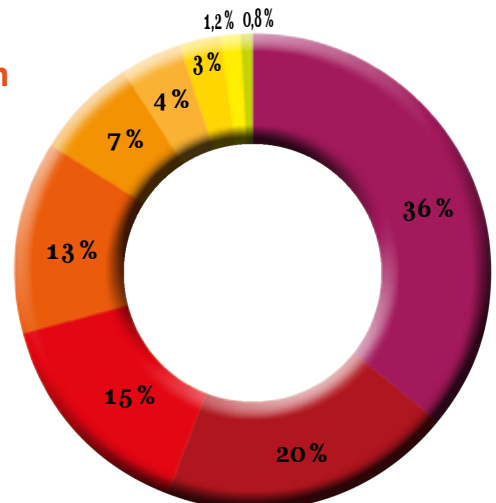
Les arbitrages permettent de dégager un autofinancement de 601 508 €. Celui-ci est supérieur à celui de 2014, année où les recettes versées par l'État ont subi une 1<sup>ère</sup> diminution liée à la participation au redressement des comptes publics.

## Répartition des frais de fonctionnement par fonction

Frais généraux, Communication, Animation, Cimetières	3 739 143 €
Enseignement dont restauration scolaire	2 087 423 €
Aide aux familles et aux aînés, crèches, garderie, salle Jacques Lameyse	1 557 544 €
Sport et jeunesse	1 348 919 €
Espaces verts, propreté, voirie, éclairage public	697 759 €
Point municipal Oxygène, hébergement d'urgence, subventions au CCAS	363 633 €
Culture dont École municipale de musique	308 609 €
Sécurité, salubrité, fourrière	130 730 €
Logement dont loi SRU	66 800 €

## Les principales décisions

- ▶ Moderniser les Ressources humaines : **70 000 €** - Mise en œuvre des réformes et la dématérialisation, pour favoriser la polyvalence et préparer les remplacements de départs en retraite. 2 postes d'agent prévus.
- ▶ Poursuivre le programme d'entretien des bâtiments communaux : Dernière tranche des peintures intérieures des écoles Alice Cotteaux et Léonard de Vinci : **30 000 €**  
Remplacement des portes au restaurant scolaire du Buisson et équipements sportifs : **20 000 €**
- ▶ Organiser un événement particulier *Machu Picchu* dans le cadre de l'Opération Lille3000 : **26 500 €**  
*C'est un projet fédérateur pour les associations de la commune en lien avec la Ville pour les fêtes du Moulin.*
- ▶ Reconduire la présence de la police intercommunale et l'opération tranquillité vacances : **15 000 €**
- ▶ Mettre en œuvre un programme nécessaire d'exhumations au cimetière *Le Village* : **20 000 €**
- ▶ Faire référencer le réseau d'eaux pluviales : **15 000 €**  
*Cette cartographie obligatoire de la commune sera réalisée sur deux ans (+ 15 000 € en 2020)*
- ▶ Aménager les locaux du Centre Technique Municipal : **10 000 €** - Celui-ci intégrera cet été l'ancien bâtiment Nord Machine Outil.
- ▶ Acheter du matériel pour assurer la propreté urbaine, en particulier lutter contre les déjections canines : **7 450 €**
- ▶ Remplacer une haie suite à l'incendie au cimetière *La Croix des Bergers* : **6 700 €**
- ▶ Maintenir la valeur de base et du barème pour le calcul des subventions versées aux associations (dont droits de SACEM) : **99 249 €**
- ▶ Tenir compte de la baisse de financement des contrats aidés - **56 200 €** cette année





## La section d'investissement

### Les recettes

Les ressources de la commune proviennent :

► Des cessions prévisionnelles de patrimoine, l'ancien logement du gardien du moulin ainsi que des parcelles de terrain, place Lucien Demonchaux et allée des Tisserands :

**363 000 €**

► Le reversement du FCTVA pour les travaux et achats réalisés en 2017 :

**471 000 €**

► Pour la quatrième année, la rétrocession étalée sur 7 ans de l'actif de l'ancien SIVU câble (suite à sa dissolution) :

**20 770 €**

► La taxe locale d'équipement : **6 000 €**

► De l'excédent dégagé fin 2018 (1 502 352 €) et de l'auto-financement 2019 (601 508 €) : **2 103 860 €**

### Les projets

L'année 2019 sera marquée par deux projets d'envergure :

► **L'opération Cœur de Ville.** Réalisée par la MEL, celle-ci concerne l'aménagement du parking en schiste, ses abords et sa jonction avec le centre-ville (voir p. 10).

La Ville prend à sa charge une partie des travaux : l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public (y compris celui des futures pistes cyclables du parc d'activités prévues par la MEL), l'aménagement d'un parc arboré avec des jeux : **638 400 €.**

► **Le déménagement et l'installation des ateliers municipaux** dans une partie de l'entreprise *Nord Machine Outil* et l'aménagement des nouveaux locaux qui, à terme, hébergeront aussi de nombreuses associations.

La Ville a provisionné un montant de 1 200 000 € en 2018 pour l'achat du bâtiment et va réaliser des travaux de bardage, agencement intérieur, création d'un parking et d'un portail : **157 000 €.**



Après arbitrage, les recettes d'investissement permettent également de financer un programme de 1 033 000 € pour assurer la pérennité et le développement du patrimoine communal.

### Dépenses d'investissement par fonction

**Famille (CPE) 21 300 €**

**Aménagement et services urbains, environnement**  
40 500 €

**Culture**  
82 000 €

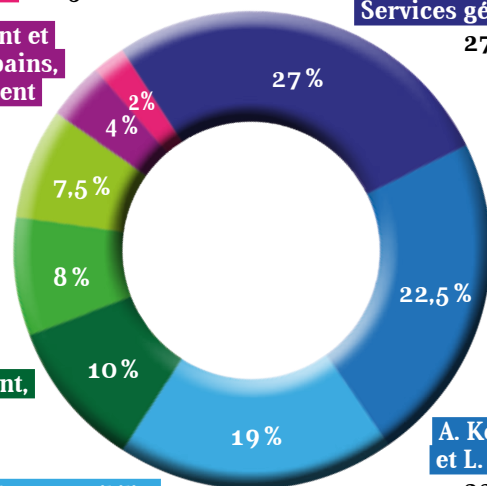
**Sport et Jeunesse**  
82 500 €

**Enseignement, Formation**  
104 000 €

**Cimetières dont accessibilité**  
200 000 €

**Services généraux**  
273 700 €

**Salles A. Kerkhove et L. Pasteur**  
229 000 €



### Les principales réalisations

► Installation d'une structure de scène autoportée à la salle André Kerkhove dans le cadre de la poursuite du programme d'équipement scénique : **140 000 €** (Demande de subvention à la MEL).

► Changement des menuiseries de la façade de la salle polyvalente Louis Pasteur : **80 000 €**

► Mise aux normes électricité de la cuisine centrale et remplacement de matériel de restauration : **51 000 €**

► Remise en état des murs et peinture du moulin : **80 000 €**

► Nouveau programme de cavurnes au cimetière *La Croix des Bergers* : **30 000 €**

► Poursuite du programme de mise en accessibilité des espaces communaux selon l'ADAP (Agenda d'accessibilité programmé par la commune) déposé en préfecture en 2015 : sont concernés le point seniors, la salle de tennis, la Maison des Jeunes et le cimetière *Le Village* où seront réalisés des voies carrossables : **200 000 €**

### Réserve pour investissement

Une provision de 1 036 750 € est disponible pour les investissements futurs.

# Bientôt les travaux de l'Opération Cœur de Ville !

**Construction d'un parking paysager, création d'une gare de bus, aménagement de la rue Roger Salengro... les travaux de l'opération Cœur de Ville vont commencer en mai pour se terminer en fin d'année. Une réunion publique s'est déroulée en mairie le 12 mars dernier.**

La demande de construction d'un nouveau parking remonte à la fin du mandat précédent. C'est Jean-Claude Vanbelle qui avait entamé les négociations avec la MEL. L'opération a finalement été validée puis inscrite au Plan pluriannuel d'investissement 2014-2020.

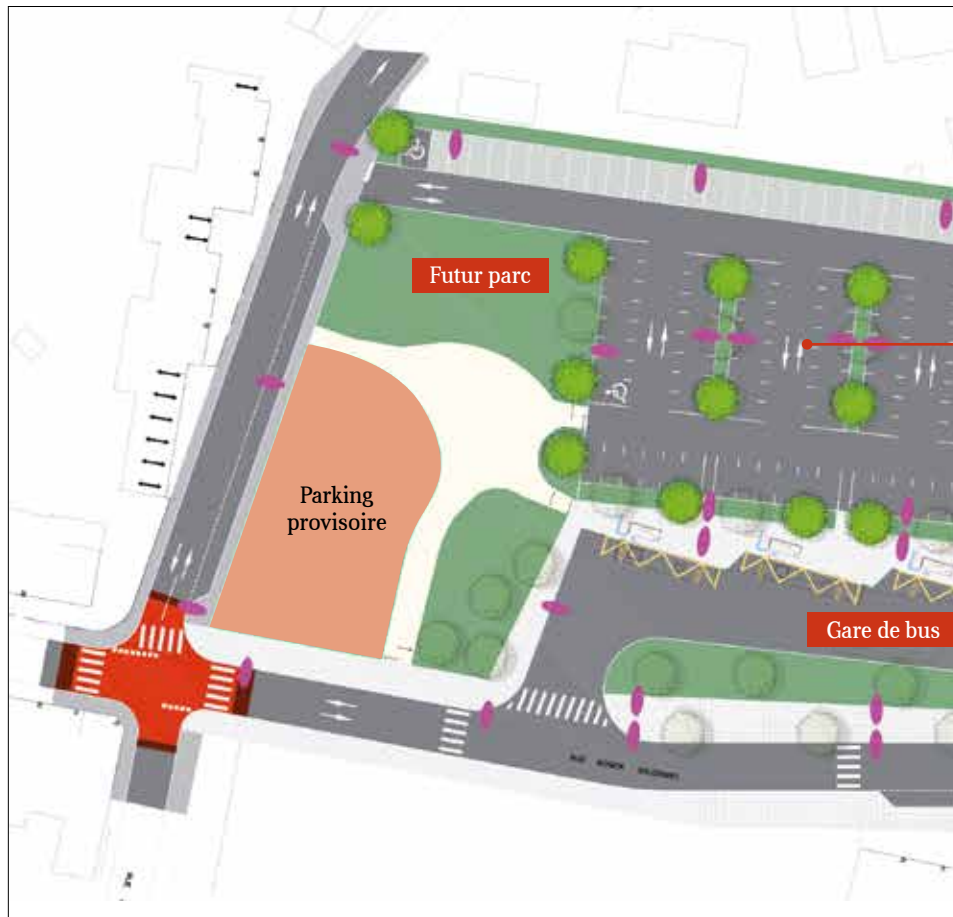
Initialement programmés en 2018, les travaux ont été repoussés pour éviter une interaction avec le chantier du Clos des Ateliers.

## Un parking de 150 places

Cette opération, prise en charge par la MEL, prévoit une nouvelle organisation et une augmentation du stationnement avec des places de proximité pour accéder facilement et rapidement au centre-ville et aux écoles, quatre places pour personnes à mobilité réduite et 2 places avec recharges pour véhicules électriques. Le tout bénéficiera d'un aménagement paysager, complété d'une mise aux normes de l'espace public. Trois accès au parking sont prévus.

## Une véritable gare de bus

Un terminus pour les transports en commun, équipé et composé de quatre quais, accueillera en un même lieu les bus Ilévia. Ce nouveau dispositif va permettre de libérer l'espace occupé par les bus en régulation sur la commune et en particulier sur la place



Lucien Demonchaux. La nouvelle gare de bus apportera aussi une meilleure lisibilité de l'offre de transports sur la commune.

## Un carrefour modifié et sécurisé

C'était une zone accidentogène, le carrefour entre les rues Roger Salengro, Joseph Leroy et la rue des Patriotes va également faire l'objet d'un nouvel agencement. Il sera modifié afin de faire disparaître le « décrochement » actuel et améliorer la sécurité. Enfin, pour accompagner une zone 30 sera établie dans la rue Roger Salengro.

## Un nouvel espace vert

À l'issue des travaux à l'extrémité du parking, la Ville aménagera un parc avec jeux pour enfants le long de la rue Molière.

## Merci pour votre patience

*Le chantier va induire des nuisances pour les riverains ainsi que des difficultés de circulation et de stationnement. En fonction des différents phasages du chantier, des interdictions, déviations ou restrictions seront mises en place.*

*Nous vous demandons de bien vouloir respecter la signalisation provisoire et d'être patient.*

*La Ville va tout mettre en œuvre pour réduire la gêne occasionnée pour les particuliers mais aussi pour les commerçants.*

*La collecte des ordures ménagères sera organisée avec Esterra par la création de points de regroupement.*

## Coût des travaux

1 500 000 €  
pris en charge par la MEL

638 400 €  
pour l'enfouissement des câbles,  
l'éclairage public et l'aménagement  
du parc pris en charge par la Ville



### Le saviez-vous ?

Le parking du centre a été créé en 2005 sur l'espace précédemment occupé par les installations agricoles de la ferme Lampe. Son objectif : augmenter la capacité de stationnement et faciliter l'accès au centre-ville et aux commerces. Réalisé en schiste rouge, pour des raisons budgétaires, celui-ci a subi au fil du temps de nombreuses dégradations et plusieurs réfections ont été nécessaires pour le maintenir en état d'usage.

## Le Calendrier des travaux

Les travaux qui vont démarrer la première semaine de mai pour une durée de 8 mois, se dérouleront en plusieurs phases. Compte tenu des emprises et pour des raisons de sécurité, le stationnement et la circulation seront limités ou interdits en fonction des différents chantiers.

### Phase 1

5 mois

De mai à septembre

#### Travaux du parking et de la gare de bus

Installation de la base de vie du chantier et mise en place d'un parking provisoire à l'angle des rues Salengro et Molière. Création et aménagement de l'aire de stationnement et de la gare de bus.

*Accès et stationnement interdits sur le parking pendant toute la durée des travaux.*

### Phase 2

2 mois

Octobre et novembre

#### Travaux rue Roger Salengro

Redressement de la chaussée, élargissement des trottoirs et création de places de stationnement côté habitations. Aménagements des abords du parking et de la gare de bus.

*Route fermée à la circulation en deux temps - mise en place de déviations. Accès aux habitations et à l'ÉHPAD maintenus.*

### Phase 3

1 mois

Décembre 2019

#### Travaux rue Molière

Élargissement de la chaussée pour permettre la création de nouvelles places de stationnement le long du futur parc. Pose de blocs bordures et aménagement des trottoirs. Réfection de la chaussée en enrobés.

*Pas de fermeture de la route sauf durant la pose des enrobés.*

### Phases 4 et 5

5 jours

Janvier 2020

#### Travaux des carrefours

Travaux de finition sur les deux carrefours qui seront surélevés. Pose des enrobés rouges.

*La pose des enrobés sera réalisée de nuit.*

# À la résidence *Les Rosiers*, les travaux sont terminés

*Le chantier de rénovation des 20 maisons individuelles, commencé début 2018 et réalisé par le bailleur Vilogia, est terminé. Après une période de perturbations dues aux travaux, les résidents retrouvent leur tranquillité mais aussi un nouveau cadre de vie.*



Avec une remise à neuf des murs, toitures et menuiseries, la réhabilitation apporte aux logements un nouveau confort et une amélioration en termes d'isolation et de chauffage : ce qui va permettre aux locataires de réaliser des économies d'énergie - les bâtiments sont passés de l'étiquette E à C.

À l'intérieur des habitations, les salles de bains ont été entièrement réaménagées et adaptées pour les personnes à mobilité réduite, les chaudières ont été remplacées et le circuit de chauffage revu, les installations électriques ont été refaites, les éviers ont été changés, les revêtements de sols remplacés et les plafonds rénovés.

Extérieurement, chaque logement dispose d'une petite terrasse avec plantations. Les cheminements ont été mis en accessibilité et l'éclairage public refait. L'entrée de la résidence est moins ouverte et les places de parking ont été décalées pour laisser place, sur l'espace central, à un jardin plus grand. L'ensemble prendra son aspect final d'ici quelques semaines, lorsque l'herbe et la végétation auront poussé.

De l'autre côté de la route, à la résidence *Le Repos*, les travaux des 86 logements se poursuivent et devraient prendre fin durant l'été.

-25  
ans

## La mission locale de Wattrelos-Leers

**Tu as moins de 25 ans et tu es en recherche de solutions pour obtenir un emploi, une formation... Tu as besoin de conseils?**

Suivant ta situation actuelle et celle de ta famille, différents dispositifs existent pour les jeunes de moins de 25 ans :

- La garantie jeune
- Le fonds métropolitain d'aide aux jeunes
- L'apprentissage et le contrat de professionnalisation
- Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

**Renseigne-toi auprès de la Mission locale de Wattrelos-Leers 308, rue Carnot à Wattrelos**  
Tél. : 03 20 89 44 33

[www.mlwattrelos.com](http://www.mlwattrelos.com)

**Permanence en mairie de Leers**  
le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30.

## Le chèque énergie

Le chèque énergie est un dispositif d'aide au paiement à destination des ménages à ressources modestes. Il permet de régler tous types de factures d'énergie ou certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement. Revalorisé et étendu pour toucher 5,8 millions de foyers, il est en cours d'envoi dans les foyers bénéficiaires des Hauts-de-France.

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources. La déclaration de revenus (y compris pour des revenus faibles ou nuls) doit avoir été effectuée pour en bénéficier. Les bénéficiaires n'ont aucune autre démarche spécifique à accomplir pour le recevoir à leur nom, à leur domicile, une fois par an.

**Pour plus d'informations, consultez le site :**  
[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)  
ou le site de la DREAL Hauts-de-France.

## La résidence des Cygnes, 10 ans déjà!



Pour fêter ses 10 ans, l'éhpad de Leers organise un programme spécial entre le 9 et le 23 mai :

- Une exposition photo retraçant la vie de la structure depuis sa création (visible dans l'espace *Village*);
- Une journée portes ouvertes le vendredi 17 mai de 11 h à 17 h 30, avec la possibilité de faire des visites guidées des hébergements, de l'accueil de jour et de découvrir les différents services proposés au sein de la résidence;
- La réception officielle des 10 ans de la structure le samedi 18 mai de 15 h à 18 h avec discours et gâteau d'anniversaire ;
- Et bien sûr de nombreuses animations pour les résidents : concours de pâtisserie, spectacle...

Résidence des Cygnes  
9, rue Jean Deprat  
Tél. : 03 20 65 39 00

## Le 26 mai 2019 - Élections européennes N'oubliez pas de voter!

La France doit élire 79 eurodéputés,  
sur les 705 sièges à pourvoir au sein du Parlement européen.

### Faites partie d'un bureau de vote!

Ces élections nécessiteront la présence d'**assesseurs bénévoles** qui assisteront les présidents des bureaux de vote, participeront à leur bon fonctionnement et vérifieront la régularité des opérations de vote. Pour assurer cette mission citoyenne, il suffit juste d'être inscrit sur les listes électorales de la commune (pas nécessaire d'appartenir à une formation politique).

Vous pouvez également être **scrutateur** en charge du dépouillement après la clôture du scrutin. Si vous êtes intéressé(e), contactez le service Élections de la mairie au 03 20 200 600.

Pour en savoir plus sur le Parlement européen, rendez-vous sur :  
[vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) et [europarl.europa.eu](http://europarl.europa.eu)

## Participez aux réunions d'information sur la protection des biens et des personnes

Après avoir organisé l'an dernier des réunions destinées aux seniors, la commune élargit son action à l'ensemble de la population leersoise.

Animées par **Bernard Cocquet**, Major de Police et Délégué à la Cohésion Police-Population du commissariat de Roubaix, ces réunions ont pour but de prodiguer des conseils aux Leersois concernant les bons réflexes à adopter pour leur sécu-

rité et leur protection en cas d'actes malveillants en tous genres.

Ces rencontres, d'une durée d'environ 1 h 30 (conférence et questions/réponses) auront lieu **en mairie vendredi 7 juin 2019 à 17 h et samedi 6 juillet à 10 h**. Pour y participer, vous êtes invité(e)s à vous inscrire par le biais de ce coupon-réponse ou par mail à [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr).

### Réunions d'information sur la protection des biens et des personnes

Nom-Prénom .....

Adresse .....

Tél. 

--	--	--	--	--	--	--	--

E-Mail .....

Participera à la réunion du :  Vendredi 7 juin  Samedi 6 juillet

À retourner par courrier au service Affaires générales ou par mail à [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)

# L'école Jeanne d'Arc participe au Parlement des enfants



Le député Francis Vercamer face à un hémicycle... d'élèves de l'école Jeanne d'Arc.

« Le Parlement des enfants » est une opération menée avec l'Assemblée nationale qui propose à des élèves de classes de CM2 de rédiger une proposition de loi\* avec leur enseignant. Des élèves de l'école Jeanne d'Arc de la classe de M<sup>me</sup> Carpentier ont participé au projet dont le thème porte cette année sur le bon usage du numérique.

Le 4 avril dernier, les écoliers ont reçu en classe le député de notre circonscription, Francis Vercamer, afin de lui remettre leur travail. Ils se sont ensuite prêtés à un exercice de dialogue et débat parlementaire leur permettant de découvrir le rôle du législateur et le fonctionnement de l'Assemblée nationale qu'ils ont eu la chance de visiter le 26 avril. Jean-Philippe Andriès, maire, a participé aux échanges.

Extrait de la réflexion des enfants : « Une véritable révolution numérique a lieu dans notre société. Elle permet une ouverture au monde et des échanges aussi intéressants qu'infinis. Nous utilisons Internet de plus en plus jeune, pour communiquer, rechercher, apprendre. Dans notre classe, 22 élèves sur 27 utilisent le net de manière quotidienne. Cependant, nous, les enfants, sommes vulnérables quant aux différents contenus qui y circulent... Nous voulons agir pour devenir les cyber-citoyens responsables de demain ».

## Article 1<sup>er</sup>

Une plateforme dédiée aux enfants permet un usage d'Internet en toute sécurité. Elle propose des contenus labellisés par l'Éducation nationale, gratuits et sans publicité.

## Article 2

La diffusion d'une vidéo sur Internet est soumise à une signalétique tendant à prévenir d'un contenu choquant.

## Article 3

L'enseignement d'un comportement cyber-citoyen responsable est obligatoire en lien avec le programme du cycle 3 qui enseigne l'usage d'Internet et l'attitude critique face aux résultats obtenus.

\* Les textes adoptés par le Parlement des enfants sont parfois repris dans de véritables propositions de loi, soumises à l'examen de l'Assemblée nationale par des députés. Certains ont déjà été adoptés et sont devenus de véritables lois de la République.

## Le Conseil Municipal des Jeunes à Jüchen



Le séjour s'est terminé le dimanche midi après la visite de la caserne de pompiers d'Hochneukirch.

Dans le cadre du jumelage franco-allemand, les jeunes du CMJ se sont rendus à Jüchen les 30 et 31 mars derniers. Accueillis sur la base des Scouts par leurs homologues allemands, ils ont vécu un week-end au cœur de la nature : balade découverte de la ceinture verte entourant la ville, jeux en plein air, barbecue... Malgré la barrière de la langue, les jeunes des deux pays ont réussi à se comprendre et s'apprécier. Les Leersois et les Leersois ont aussi découvert des us et coutumes allemands parfois surprenants pour eux avec un dîner à 18 h et un petit déjeuner sucré-salé.

# Leers Jeunesse

L'agenda des jeunes leersoïis

## Spécial Été & Rentrée scolaire 2019



### Vacances scolaires Été 2019

***Vos enfants de 3 à 17 ans sont accueillis dans nos différentes structures en juillet et août, selon leur scolarisation : Poussins pour les maternelles; Écureuils, Renards ou Pandas pour les élèves en élémentaire; Lions (juillet) et la MdJ pour les collégiens.***

#### Valeurs éducatives

Nous sommes un service public ouvert à tous les enfants de la commune. Nous organisons des loisirs et des vacances pour tous.

Les accueils de loisirs sont un véritable espace de rencontres multiculturelles et sociales. Ils doivent être capables de recevoir tout enfant désirant y participer, quelle que soit son origine sociale, sans discrimination, sous couvert de la laïcité. Les valeurs de citoyenneté y sont appliquées. La parentalité y est développée sous diverses formes et pour toutes les tranches d'âge.

Une attention toute particulière est apportée aux conditions d'accueil des enfants en situation de handicap.

#### Objectifs

- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées (sportives, culturelles...) de manière ludique;
- Donner envie de partager et de vivre au travers des activités une expérience de vie de groupe, respectueuse du rythme et des besoins de chacun;
- Amener l'enfant à découvrir d'autres environnements naturels et humains en lui proposant des animations adaptées à son âge;
- Développer l'intégration d'enfants en situation de handicap;
- Favoriser et accompagner la formation et l'implication citoyenne des équipes d'encadrement et la transmission de ces valeurs aux enfants et aux jeunes;
- Impliquer les parents dans la vie de leurs enfants dans les centres;
- Proposer une offre multiple pour les collégiens entre les accueils de loisirs et la Maison des jeunes labellisée en LALP (Lieu Accueil Loisirs Proximité, label octroyé par la CAF et le ministère de la Jeunesse et des Sports) et les impliquer dans leurs loisirs.



Ville de Leers



# Accueils de loisirs

## 1<sup>ère</sup> Session : Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août

### Les Poussins

Enfants nés entre 2013 et 2016  
(dès 3 ans). École Pauline Kergomard,  
rue Léonard de Vinci

### Les Écureuils

Enfants nés en 2011 et 2012  
École Léonard de Vinci,  
rue Léonard de Vinci



### Les Renards

Enfants nés entre 2008 et 2010  
École Blin/Péri,  
rue du Général de Gaulle

### Les Lions

Jeunes nés entre 2004 et 2007  
Salle du tir à l'arc, rue Pasteur

## 2<sup>nde</sup> Session : Du lundi 5 au vendredi 23 août

### Les Poussins

Enfants nés entre 2013 et 2016  
(dès 3 ans)  
École Alice Cotteaux, rue Mozart

### Les Pandas

Enfants nés entre 2008 et 2012  
École Blin/Péri, rue du Général de Gaulle



## Mercredis récréatifs : périodes scolaires

### Les Ouistitis

Pour les enfants de 3 à 6 ans  
École Pauline Kergomard,  
rue Léonard de Vinci

### Les Jaguars

Pour les enfants de 7 à 11 ans  
École Léonard de Vinci,  
rue Léonard de Vinci



## RÉSERVATIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS ET MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Du samedi 18 mai au vendredi 7 juin

Du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 - Le samedi de 8 h 30 à 11 h

**Renseignements :** Service Jeunesse et Sport (en mairie, au 1<sup>er</sup> étage), 25 rue de Lys à Leers. Tél. : 03 20 20 79 80  
Ouvert du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi, de 8 h à 12 h

## Tarifcation par jeune et par j

### ► Accueils de loisirs d'été ◀ Mercredis

Tarif	Quotient familial	Journée 9 h 30 - 17 h	Journée PAI	Nuitée camping	Garderie 1h* 8 h 30 - 9 h 30 ou 17 h - 18 h	Garderie 2h* 7 h 30 - 9 h 30	Journée 8 h 30 - 18 h
T1	de 0 à 5 124 €	1,75 €	0,59 €	2,12 €	0,59 €	1,18 €	2,20 €
T2	de 5 124,01 à 11 784 €	3,49 €	1,17 €	4,24 €	0,88 €	1,76 €	4,40 €
T3	de 11 784,01 à 18 552 €	5,24 €	1,76 €	6,36 €	1,17 €	2,34 €	6,61 €
T4	de 18 552,01 à 25 320 €	6,99 €	2,34 €	8,48 €	1,46 €	2,92 €	8,81 €
T5	au-delà de 25 320 €	8,74 €	2,93 €	10,61 €	1,76 €	3,52 €	11,01 €
<b>Extérieurs</b>							
T6	de 0 à 5 124 €	7,02 €	2,35 €	8,52 €	1,41 €	2,83 €	8,84 €
T7	de 5 124,01 à 18 552 €	17,48 €	5,86 €	21,22 €	3,52 €	7,04 €	22,02 €
T8	au-delà de 18 552 €	23,32 €	7,82 €	28,31 €	4,70 €	9,39 €	29,38 €

\* sauf pour les lions.



# Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes s'adresse à tout public, garçons et filles, âgés de 11 à 17 ans. Elle a pour mission de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes, de leur permettre l'accès à l'éducation et à la culture et de les amener à devenir citoyen.

Elle fonctionne toute l'année, 5 jours sur 7, et adapte ses horaires d'ouverture en fonction de la période de l'année.

Elle sollicite ses adhérents pour l'élaboration des plannings d'activités tout au long de l'année. Des actions sont mises en place pour attirer les jeunes dans la structure. Elles servent, pour certaines, d'éléments moteurs à la conception de projets. D'autres sont organisées par les jeunes accompagnés de l'équipe d'animation et permettent l'apprentissage de la vie et la mise en valeur des compétences de chacun.

## JUILLET PROJETS

Durant le mois de juillet, les jeunes Leersois de 11 à 15 ans ne souhaitant pas s'inscrire à l'accueil de loisirs des lions peuvent participer à « Juillet projets » pour des vacances organisées selon leurs envies et leurs besoins. Accompagnés de leurs animateurs, ils pourront élaborer ensemble un planning réunissant leurs différents projets.

Conditions :

- Pas de possibilité de repas ;
- Implication à l'élaboration du planning obligatoire pour participer aux différentes actions ;
- Horaires d'ouverture adaptés aux projets ;
- Accueil libre de 14 h à 19 h : billard, baby-foot, ping-pong, jeux de société...

## Pour s'inscrire à la MdJ et aux Accueils de loisirs

- Compléter la fiche d'adhésion/sanitaire.
- Prendre connaissance du règlement de la structure.
- Fournir l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 et un justificatif de domicile récent.
- Fournir la photocopie du carnet de santé du jeune.
- Fournir l'autorisation de sortie de territoire complétée par le titulaire de l'autorité parentale avec la photocopie recto-verso de sa carte d'identité (pour les activités dans un pays étranger).
- Régler la participation financière en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

## AOÛT MDJ

- Ateliers\* le matin de 10h à 12h : sport, cuisine, création... ;
- Animations sportives et culturelles\* l'après-midi de 14h à 17h ;
- Sorties à l'après-midi ou à la journée ;
- Accueil libre tous les jours de 17h à 19h : billard, baby-foot, tennis de table, jeux de société... ;
- Mini-séjour en camping du lundi 19 au vendredi 23 août ;
- Option MDJ+\* de 10h à 17h : atelier + animation + repas du midi.

\*En cas de sortie à la journée ou lors des séjours, il n'y aura pas d'ateliers, ni d'animations, ni d'option MDJ+ (prévoir pique-nique).

**Du lundi 8 juillet  
au vendredi 2 août**

**ÉLABORATION DES PLANNINGS**  
À partir du 23 avril



**Du lundi 5  
au vendredi 23 août**

**PLANNINGS ET INSCRIPTIONS**  
Du 28 mai au 8 juin

**Renseignements :** Maison des Jeunes, parking Daudet rue Roger Salengro à Leers. Tél. : 03 20 75 62 59  
Ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 19 h et les mercredi et samedi de 14 h à 19 h

## our selon le quotient familial

## dis récréatifs Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif

Après-midi 13 h-18 h ou Journée PAI	Garderie 8 h-8 h 30	Cotisations		Option MdJ+		Séjours		Activités extérieures**
		mensuelle	annuelle	PAI	Repas normal	Journée	Nuitée camping	
0,75 €	0,30 €	0,53 €	5,25 €	0,59 €	1,50 €	1,75 €	2,12 €	0,70 €
1,49 €	0,44 €	1,05 €	10,50 €	1,17 €	3,00 €	3,49 €	4,24 €	1,40 €
2,24 €	0,59 €	1,58 €	15,76 €	1,76 €	4,50 €	5,24 €	6,36 €	2,10 €
2,99 €	0,73 €	2,10 €	21,01 €	2,34 €	6,00 €	6,99 €	8,48 €	2,80 €
3,74 €	0,88 €	2,63 €	26,26 €	2,93 €	7,50 €	8,74 €	10,61 €	3,50 €
<b>Extérieurs</b>								
3,00 €	0,71 €	2,11 €	21,09 €	2,35 €	3,61 €	7,02 €	8,52 €	2,01 €
7,48 €	1,76 €	5,26 €	52,52 €	5,86 €	9,00 €	17,48 €	21,22 €	5,00 €
9,98 €	2,35 €	7,02 €	70,07 €	7,82 €	12,01 €	23,32 €	28,31 €	6,67 €

\*\* participation par tranche de 5 € du coût de l'activité.

# Point municipal *Oxygène*



Le point municipal *Oxygène* a pour mission de renforcer les liens sociaux et familiaux à travers des activités et des ateliers divers et variés et d'encourager et accompagner la mise en place de projets afin de favoriser la vie collective et l'implication des usagers.

Il met en place des actions de prévention, de soutien à la parentalité, d'accompagnement à la citoyenneté et d'échanges intergénérationnels. Il est ouvert toute l'année et s'adresse aux adultes qui, seuls ou en famille, peuvent participer aux activités proposées.

## Été *Oxygène* : Du mardi 9 juillet au vendredi 9 août

Accueil, ateliers et, en concertation avec le public, sorties planifiées. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

Programme disponible début juin au point municipal *Oxygène*. Inscriptions recommandées car le nombre de places est limité.

**Renseignements :** Point municipal *Oxygène*, 25 ter rue Pasteur à Leers. Tél. : 03 20 81 24 07  
Ouvert les mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et les mercredi et samedi, de 8 h 30 à 12 h

## Rentrée scolaire 2019-2020

### Pass' Loisirs

Vous habitez Leers et avez un ou plusieurs enfants (nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2001) souhaitant s'inscrire dans une association leersoise de loisirs (sportive ou culturelle), vous pouvez bénéficier d'une participation financière de la Ville avec le PASS'LOISIRS. Il dépend du quotient familial (T1 : 30 € / T2 : 20 € / T3 : 10 €).

Pour en profiter, il vous suffit de retirer le formulaire au service Jeunesse et Sport à partir du samedi 18 mai, muni de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 et d'un justificatif de domicile (uniquement pour les enfants n'ayant pas fréquenté un accueil ou un séjour en 2019).

**Renseignements :** Service Jeunesse et Sport Tél. : 03 20 20 79 80 [jeunesse@ville-leers.fr](mailto:jeunesse@ville-leers.fr)

### Activités périscolaires : garderies, restauration

#### Pièces à fournir :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois;
- L'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 du foyer pour les nouveaux élèves;
- Le carnet de santé et le numéro CAF.

#### Facturation

Pour les élèves qui sont scolarisés actuellement, comme annoncé dans le règlement, la dernière période de mai à juillet 2019 sera scindée en 2 factures. L'une du 2 au 31 mai et la dernière du 3 juin au 5 juillet.

Les factures du mois de mai seront mises en ligne dès le 4 juin. Pour ceux qui n'utilisent pas le portail famille, il vous sera possible de régler cette facture en même temps que la réinscription de votre enfant, du 4 au 19 juin.

### INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Du mardi 4 au mercredi 19 juin

Du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 - Le samedi de 8 h 30 à 11 h

### Tarifcation par enfant et par jour selon le quotient familial

Tarif	Quotient familial	RESTAURATION SCOLAIRE		Garderies périscolaires
		Maternelles	Élémentaires	
T1	de 0 à 5 124 €	2,04 €	2,66 €	1,61 €
T2	de 5 124,01 à 11 784 €	2,30 €	3,00 €	1,79 €
T3	de 11 784,01 à 18 552 €	2,56 €	3,34 €	1,99 €
T4	de 18 552,01 à 25 320 €	3,15 €	4,11 €	2,45 €
T5	au-delà de 25 320 €	3,88 €	5,08 €	3,01 €
<b>Extérieurs</b>				
T6	de 0 à 5 124 €	3,42 €	4,48 €	2,65 €
T7	de 5 124,01 à 18 552 €	4,07 €	5,33 €	3,16 €
T8	au-delà de 18 552 €	5,00 €	6,55 €	3,89 €



**Renseignements :** Service des Écoles Tél. : 03 20 20 08 37 [ecoles@ville-leers.fr](mailto:ecoles@ville-leers.fr)

# Connaissez-vous l'Association des familles ?



Les membres du bureau

À 72 ans, l'Association des familles de Leers est toujours active. Ouverte à tous, elle propose aide et services de proximité à l'ensemble de ses adhérents, et les représente auprès des structures locales ou nationales. C'est elle qui organise les bourses aux vêtements et jouets annuelles ainsi que d'autres activités.

## « Renforcer les liens au sein des familles et entre les familles »

« Henri Delécluse fut le premier président. L'association leersoise est née en 1947 de la volonté de parents de s'unir pour représenter et défendre les intérêts et les droits de la famille » se souvient Josiane Verhelst, l'actuelle présidente. Depuis 22 ans, aux côtés des autres membres du bureau, elle s'implique pour faire vivre la structure et favoriser l'échange. « Nous nous efforçons de répondre aux besoins et problématiques des familles et de mettre en place des activités ayant pour objectifs de renforcer les liens au sein des familles et entre les familles. Nous voulons aussi soutenir les parents dans leur rôle » explique-t-elle.

Au cœur des sujets liés aux différentes générations, l'association siège au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et

est représentée au Centre de soins, au SIDPA et au Centre Petite Enfance. Plus d'une centaine de familles adhère à la structure leersoise - 108 en 2018 - mais le public vieillit. Et aujourd'hui, la façon d'élever les enfants a changé. Place des écrans, réseaux sociaux, gestion des conflits, exercice de l'autorité... les sujets qui préoccupent les parents ont évolué. « C'est pourquoi nous recherchons de jeunes familles pouvant apporter des idées nouvelles » explique Betty Tavernier, la secrétaire. Tout le monde peut devenir adhérent, moyennant une cotisation annuelle de 12 €.

**Venez nous rencontrer... lors de nos permanences le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 20 h à 22 h au Point rencontre services aux seniors, 62/3, rue Victor Hugo**  
Tél. : 03 20 80 26 17

### Contacts

Tél. : 03 20 80 46 34 / 03 20 83 17 66  
dbtavernier@free.fr

### Membres du bureau

**Le bureau se compose de 13 membres bénévoles dont :**  
Josiane Verhelst (présidente),  
René Verhelst (vice-président),  
Betty Tavernier (secrétaire),  
Daniel Tavernier (trésorier).

### Pourquoi y adhérer? Que peut vous apporter l'association?

- Aide aux familles (écoute, défense des droits civiques, moraux, soutien éducatif aux parents)
- Association adhérente à l'UDAF : conseils juridiques, défense du statut de mère au foyer, défense des intérêts des familles dans de nombreux domaines (consommation, prêt, budget, handicap...). Retrouvez les infos de l'UDAF sur [www.udaf59.org](http://www.udaf59.org).
- Organisation de trois bourses aux vêtements ou aux jouets qui sont des temps forts de l'association. Après celle de mars, les prochaines sont prévues le 21 septembre (vêtements) et le 9 novembre (jouets et puériculture). La bourse aux vêtements existe depuis mai 1979. Un projet d'organiser une quatrième bourse au Centre Petite Enfance (pour les parents des enfants fréquentant la structure) est en réflexion.
- Sorties familiales en juin et en septembre. Accueil et ambiance assurés!  
Le 2 juin : journée à Walibi au tarif de 25 € (bus et entrée du parc).  
Le 1<sup>er</sup> septembre : sortie culturelle dans l'Audomarois.
- Actions lors d'événements : Téléthon, Artisanales, concours de dessin Arts et Loisirs, cérémonie de la fête des Mères, remise de la médaille de la Famille...

# Le LAD s'installe en centre-ville

**Leers Activités Dépannage a quitté ses locaux de la rue Victor Hugo pour s'installer dans l'ancien poste de police, place Lucien Demonchaux. Mieux située, l'association leersoise qui propose un service de placement de personnel à domicile, entend développer son activité.**



Les bénévoles du LAD vous accueillent dès à présent dans leur nouveau local du 3 place Lucien Demonchaux.

La structure a été créée au début de l'année 1994 grâce au dynamisme d'un groupe de travail de Leersaises et de Leersois pour faire face à l'augmentation du chômage et apporter une solution aux besoins d'une population vieillissante. Depuis 25 ans, le LAD, comme on l'appelle plus communément, agit pour l'insertion par le travail en mettant à disposition des particuliers des salariés. L'association à caractère social a un double objectif : permettre à des demandeurs d'emploi de retrouver un job et proposer du personnel pour effectuer des tâches de ménage, repassage, jardinage et petit bricolage... Des travaux qui permettent un **crédit d'impôt** et dont le suivi est assuré par les bénévoles.

## « Les besoins des Leersois font l'emploi des Leersois! »

« Notre atout, c'est la proximité » explique Jean-Paul Deedene, président. « Nous nous efforçons vraiment d'apporter un service à la carte et ce dans les meilleurs délais. Actuellement nos salariés interviennent chez une quarantaine de clients mais nous avons du po-

tentiel pour augmenter nos effectifs. » Autour de lui, quatorze bénévoles s'investissent au quotidien pour faire fonctionner l'association et rapprocher offres et demandes d'emploi. Après avoir identifié les besoins des clients, l'équipe se charge d'accueillir, placer, former, suivre et accompagner les salariés. Sous convention de partenariat avec l'association *Angle Interm'aide*, le LAD prend en charge toutes les démarches administratives. Pour être toujours à l'écoute et proche des personnes concernées, une permanence est assurée chaque matin au sein de la structure.

N'hésitez pas à aller vous renseigner :

- Si vous avez des besoins ponctuels ou réguliers, si vous habitez Leers ou à proximité... En faisant appel à l'association, même quelques heures par semaine, vous vous faciliterez la vie et contribuerez à l'emploi solidaire;
- Si vous êtes en recherche d'emploi, vous pouvez devenir salarié du LAD;
- Si vous avez un peu de temps à donner, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Une **assemblée générale** se tiendra à la salle Pasteur le **vendredi 10 mai** à 18 h 30 et une journée **Portes ouvertes** le **samedi 1<sup>er</sup> juin** de 10h à 17h. Profitez-en pour venir découvrir l'association.

## Conseil d'administration du LAD

Jean-Paul Deedene (*président*),  
Mauricette Naessens (*vice-présidente*),  
Francette Terrien (*trésorière*),  
Colette Dubus (*secrétaire*),  
Arlette Sébille, Sylvie Andriès,  
Christine Boulanger, Danièle Miette,  
Thérèse Dejode, Brigitte Mouveaux,  
Chantal Pruvost, Raymond Dillies,  
Xavier Desplanques, Guy Deschamps  
(1<sup>er</sup> adjoint au maire), René Reynaert  
(*président d'Angle Interm'aide*).



3, place Lucien Demonchaux  
Permanences : Du lundi au vendredi  
(et le 1<sup>er</sup> samedi du mois) de 10h à 11 h 30  
ou sur rendez-vous  
Tél. : 03 20 75 46 80  
leers-activites-depannage@laposte.net

# L'Harmonie municipale fête ses 215 ans!

**Venez célébrer l'événement en assistant aux concerts gratuits à la salle André Kerkhove.**

## Mercredi 1<sup>er</sup> Mai ▶ 16h Concert de gala

Sous la présidence de Jean-Philippe Andriès, maire et président d'honneur de l'association, l'Harmonie municipale interprétera des morceaux sur le thème « La musique en chanson ».

## Dimanche 5 Mai Journée officielle du 215<sup>e</sup> anniversaire

**10h15** : Réception en mairie avec décoration de plusieurs membres.

**11h30** : Défilé en ville.

**16h** : **Concert inter-harmonies**

- Leers et Ascq.

- Leers et Estaimpuis.

- Clôture des festivités avec le morceau musical de Lille 3000 *Mexicana* joué par les trois harmonies, sous la direction de Bruno Duthoit.



*L'Harmonie municipale accompagne en musique la cérémonie des médailles du Travail.*

Composée de 54 musiciens, l'Harmonie municipale participe aujourd'hui à toutes les cérémonies officielles et festivités de la Ville (1<sup>er</sup> Mai, 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre, fête de la Musique, fête des Allumoirs, messe de la Sainte-Cécile...). Elle est présidée par Michel Bourgois et placée sous la direction de Bruno Duthoit et la sous-direction de Samuel Couillet. Pour marquer cette année 2019, l'association offrira les 1<sup>er</sup> et 5 mai deux grands concerts. En juin, elle participera aussi au grand spectacle musical et théâtral *Machu Picchu* prévu dans le cadre de Lille3000 (voir page 20).

Les membres de l'Harmonie municipale vous invitent à partager avec eux ces moments et apprécier ainsi la valeur musicale de la plus ancienne des associations leersoises qui porte haut les couleurs de la Ville.



*La toute première photo de l'Harmonie municipale, en 1898.*

## L'origine

Enthousiasmés par les succès de Bonaparte, proclamé empereur des Français, quatre musiciens, clairons et tambours, défilèrent dans les rues du village en exécutant des marches et pas redoublés.

À leur enthousiasme communicatif vinrent se joindre d'autres musiciens qui eurent, ensemble, l'idée de fonder une phalange musicale le soir-même. Ainsi, naissait le 19 mai 1804, l'Harmonie municipale que nous connaissons aujourd'hui.

## Tendance & Fraîcheur, ouvert pour l'été

**Ils travaillaient sur le projet depuis un an et demi. À 28 et 27 ans, Valentin Parages et Swann Bouche, tous deux cousins, ont repris La Buissonnière pour y développer leur activité de traiteur et restauration. Les travaux vont bon train et l'établissement devrait ouvrir en juin.**



Swann et Valentin dans la cour intérieure.



Les travaux s'achèvent dans la grande salle de réception.

Ils sont jeunes mais pas novices. Titulaire d'un Bac *Hôtellerie*, Valentin est traiteur à domicile depuis 8 ans et il propose déjà ses services pour l'organisation de tous types d'événements dans la région. Dans quelques semaines, il va donc délocaliser à Leers sa société tourquennoise et La Buissonnière prendra son nom « Tendance & Fraîcheur ».

Swann qui a une licence en génie-civil, s'occupe pour le moment des travaux de rénovation des bâtiments et des extérieurs. Le projet prévoit un laboratoire multifonctions avec trois cuisines, un restaurant de 50 places, une grande salle de réception pouvant recevoir jusqu'à 140 personnes avec sono intégrée et salle de jeux en mezzanine, 4 chambres d'hôtes à l'étage, un bar détente et un patio, idéal pour l'organisation de cocktails, un jardin paysager à l'arrière...

« C'est un concept nouveau que nous voulons offrir à nos clients » explique Valentin « pour le restaurant, nous avons imaginé 5 planches, l'une d'elles sera forcément dédiée aux produits du

Nord... » poursuit Swann « il y aura aussi une salade et un plat du jour et nous ne travaillerons qu'avec des produits frais, et dans la mesure du possible locaux ». « Nous voulons faire découvrir des nouveautés, de bonnes bières, des jus de fruits frais, des légumes peu connus, une cuisine originale... » ajoute Valentin « nous allons également mettre en place les plateaux repas ». Pour les réceptions, le samedi soir la salle sera louée avec traiteur et elle sera libre de traiteur les autres jours.

Les deux associés ont déjà embauché les quatre personnes qui travailleront à leurs côtés et ils espèrent rapidement renforcer l'équipe.

Vous pouvez déjà les contacter pour toutes demandes de réservation et devis.

**Tendance & Fraîcheur**  
72 rue Pierre Catteau  
Tél. : 06 79 67 66 54  
tendanceetfraicheur@gmail.com  
www.tendanceetfraicheur.fr  
f Tendance et Fraîcheur (traiteur)  
i Tendance et Fraîcheur

## La ruche qui dit oui! est arrivée à Leers

Peut-être connaissez-vous ce concept déjà présent dans plus de 750 villes de France? Le principe : mettre en relation des petits producteurs locaux et des consommateurs. C'est ce que fait Marie-José Péru, responsable de la Ruche de Leers.

Depuis mi-février, elle accueille une cinquantaine de clients chaque semaine qui viennent retirer leur commande.

Fruits, légumes, viandes, boissons, fromages, pain, produits laitiers, poissons, miel, confitures, gaufres... « Nous ne proposons que des produits frais et de qualité, en circuit court et les clients ne commandent que ce qu'ils veulent » explique Marie-José.

Pour rejoindre la Ruche, c'est très simple, il vous suffit de vous inscrire sur Internet et de commander en ligne du mardi jusqu'au lundi soir et de venir la récupérer le mercredi de 17 h à 19 h 30, à La Buissonnière. Vous pourrez y rencontrer des producteurs et profiter de dégustations. Rendez-vous vite sur [laruchequiditoui.fr](http://laruchequiditoui.fr)



## Bienvenue à...

**Mon hair poétique**, nouveau service de coiffure à domicile (hommes, femmes et enfants) sur rendez-vous, dans un rayon de 15 km autour de Leers.  
Tél. : 06 05 34 44 81





## Des championnes au LOS Gymnastique

*Caly Chayani (à droite) et Léna Barbosa (à gauche), respectivement championne et vice-championne de la région Hauts-de-France, et leur coach Peggy.*

**Depuis le début de la saison, le LOS Gymnastique a réalisé de très bons résultats. Le club a engagé ses gymnastes dans trois niveaux de compétitions (Fédéral A et B et Performance).**

Pour la première année, deux gymnastes nées en 2011 ont été inscrites et ont brillé en niveau *Performance*. **Caly Chayani est devenue championne de la région Hauts-de-France et Léna Barbosa, vice-championne.** Elles ont su s'imposer face à des gymnastes en section sportive qui s'entraînent plus de 10 h par semaine contre « seulement » 5 h pour elles.

**En Fédéral A**, 6 équipes ont été engagées et, là encore, nous pouvons être fiers de nos gymnastes. Les sections des 10-11 ans, 10-13 ans et 12-15 ans se sont qualifiées pour la finale régionale à Laon les 18 et 19 mai prochains. Les autres équipes ont participé à la finale départementale à Feignies où l'équipe des 10 ans et plus finit 6° et l'équipe des 14 ans et plus finit 4°.

**En Fédéral B**, 10 équipes sont engagées et participeront à la finale interdépartementale le week-end du 4 et 5 mai. Elles ont également ramené de très bons résultats de la finale départementale à Ferrière-la-Grande : les 7-8 ans finissent 5°, 6° et 9° sur 12 équipes, les 7-9 ans 4° et 11° sur 26, les 10-11 ans

5°, 7° et 11° sur 14 et les 10 ans et plus 5° sur 12.

Ces excellents résultats sont le fruit du travail des jeunes du club mais aussi de l'ensemble des bénévoles et entraîneurs qui les encadrent et leur transmettent leur passion pour ce beau sport.

Présidé par **Éric Vandersmissen**, le club compte aujourd'hui près de 250 licenciés. Exclusivement réservée à la gymnastique, la salle est ouverte tous les jours avec des créneaux d'entraînement tous les après-midis du lundi au vendredi, le samedi toute la journée et le dimanche matin. De la baby-gym jusqu'à la section seniors, en loisir ou en compétition, il y a des cours pour tout le monde. Si la gymnastique vous intéresse, n'hésitez pas à venir faire un essai! Vous pouvez aussi retrouver tous les gymnastes et entraîneurs lors du gala de fin d'année le dimanche 24 juin à la salle Jean-Claude Cauterman.

**Salle de gymnastique Jean-Claude Cauterman**  
**98 bis, rue Roger Salengro**  
**Contact : Éric Vandersmissen, président**  
**Tél. : 06 31 17 29 30**



*Bravo à Caly et Léna mais aussi à toutes les équipes du LOS Gymnastique qui portent haut les couleurs du club.*

# La Maison de l'eau mobile bientôt à Leers !

*Envie de tenter une expérience inédite, immergé au cœur même du fonctionnement du service de l'eau? Venez à la Maison de l'eau mobile!*



*La Maison de l'eau mobile va prendre ses quartiers sur le parking de l'Hôtel de Ville du 10 juin au 5 juillet.*

Présent sur le parking de la mairie du 10 juin au 5 juillet, la Maison de l'eau mobile est un dispositif de proximité développé par Iléo. Il permet aux habitants de la MEL de rencontrer un conseiller clientèle, s'informer sur le service de l'eau, obtenir des informations sur leur facture mais aussi de bénéficier d'un espace pédagogique de sensibilisation au bon usage de l'eau du robinet.

Partez à la découverte des utilisations de l'eau et des astuces pratiques au travers de l'exposition *Mon eau, j'y tiens*. Et mettez-vous à la place des agents d'Iléo avec un jeu sur écran tactile qui vous permettra de découvrir concrètement leurs métiers et missions sur le territoire.

La Maison de l'eau est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30. L'après-midi est dédié à l'accueil des

groupes scolaires et centres sociaux sur réservation.

Pour plus d'informations, contactez le service Affaires générales de la mairie au 03 20 20 06 02 ou par mail à [pdespelchin@ville-leers.fr](mailto:pdespelchin@ville-leers.fr).

**Maison de l'eau mobile**  
**Parking de l'Hôtel de Ville, rue de Lys**  
**Du 10 juin au 5 juillet du lundi**  
**au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30**



## Challenge Métropolitain du Vélo

**La Métropole Européenne de Lille organise le Challenge Métropolitain du Vélo. Il se déroulera du 1<sup>er</sup> au 31 mai.**

C'est un événement qui, depuis 2013, prend de plus en plus d'ampleur et accompagne la promotion du vélo comme mode de déplacement au quotidien.

Il met en compétition des équipes (entreprises, institutions publiques, associations, écoles, collèges, lycées, universités...) qui doivent enregistrer le plus de kilomètres à vélo pendant le mois de mai. L'année dernière, les 189 équipes participantes avaient

parcouru 240 676 km pour un objectif fixé au départ de 200 000 km!

Cette année, les prétentions de la Mel ont été revues à la hausse avec un objectif affiché de 300 000 km! Alors tous en selle! Jusque fin mai, vous pouvez apporter votre contribution et rejoindre l'équipe de la Ville de Leers via l'application mobile Naviki.

Marche à suivre sur :

<https://chveloleers.tumblr.com/tuto>

### Le saviez-vous ?

Plus qu'une simple compétition, ce challenge participe à la dynamique actuelle de développement du vélo sur le territoire de la Mel. Pour aboutir à un réseau cyclable continu et sécurisé, ce sont 30 millions d'euros qui ont été dédiés à la création de 100 kilomètres d'aménagements cyclables pendant la durée du mandat 2014 /2020.



# Le printemps est là, luttons contre les insectes nuisibles

**Attardons-nous sur le fléau que pourraient représenter les frelons asiatiques et sur l'ennemie des buis : la pyrale.**

## Le frelon asiatique

### Comment le reconnaître ?

Seule guêpe en Europe à posséder une livrée aussi foncée, les adultes sont brun-noir et apparaissent, de loin, comme des taches sombres sur le nid. La tête est noire, la face jaune orangé, les pattes jaunes à l'extrémité et il est un peu plus petit que le frelon d'Europe.



### Comment reconnaître son nid ?

Il nidifie en majorité dans la frondaison des arbres et sous des abris aérés (hangars, granges...). Il utilise aussi les murs et arbres creux, les terriers ou le sol en lisières. Le repérage est souvent difficile et les nids restent peu visibles en dehors de l'hiver (après la chute des feuilles). L'espèce se reproduit rapidement : un nid que l'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante.

Si vous découvrez un nid de frelons, cessez toute activité pouvant créer des vibrations dans les branches ou au sol, mettez-vous en sécurité et n'allez pas au contact du nid ou de la haie.

Le frelon peut s'avérer agressif quand il est dérangé. La piqûre, douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle des autres guêpes mais les personnes allergiques au venin d'hyménoptères doivent rester très prudentes.

Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, les insecticides excitent dangereusement les insectes, faites appel à un professionnel.

### Quels sont les risques ?

- Néfaste pour l'écosystème car il cause d'importants dégâts dans les vergers ;
- Impact sur la biodiversité : prédateurs

d'insectes pollinisateurs (abeilles et activités apicoles) ;

- Risque pour la santé humaine et la sécurité publique : attaques collectives, piqûres graves.

### Pour plus de renseignements :

- Annuaire de professionnels : <https://frelons-asiatiques.fr/societe/59-Nord.htm>
- Fédération Régionale des Organismes Sanitaires Apicoles Départementaux des Hauts-de-France
- Site du muséum d'histoire naturelle : [frelonasiatique.mnhn.fr](http://frelonasiatique.mnhn.fr)

## La pyrale du buis



### Comment savoir si son buis est colonisé par la pyrale ?

Cette chenille mange le buis et y fait des fils de soie. Elle a une vitesse de prolifération exceptionnelle : elle peut se reproduire quasiment toute l'année sauf par temps vraiment froid.

### Comment lutter contre la pyrale du buis et quel traitement appliquer ?

Il faut traiter avec le bacillus thuringiensis (produit biologique, naturel et sélectif). Cette bactérie s'attaque uniquement au système digestif de la pyrale du buis.

Il est conseillé de pulvériser le bacillus thuringiensis une seconde fois, 8 jours après le premier traitement afin d'éradiquer la colonie. Vous le trouvez en jardinerie.

Restez vigilant, car cet envahisseur n'est pas près de disparaître et va faire de gros dégâts chaque année si vous n'y prenez pas garde. La pyrale du buis commence ses ravages à partir de mars-avril jusqu'en novembre.

## Concours des Maisons Fleuries

Inscriptions jusqu'au 15 juin

Le concours des Maisons fleuries s'adresse à tous les Leersois. L'inscription est gratuite et se fait en mairie. Renseignements auprès du service Animation au 03 20 200 606.

## Les défis citoyens



Alors que le défi « Familles Zéro déchet » a été lancé officiellement le 27 février dernier avec 30 familles leersaises inscrites (nouveau record!), celui des « familles à énergie positive » se termine bientôt. Les résultats à mi-parcours sont déjà très prometteurs. L'équipe Leers'est la vie est sur les podiums des catégories « CO2 » avec une baisse de 17,6 %, « Énergie » avec -15,03 % et « Les fous du compoteur » avec 9 relevés par foyer.

## Taille des arbres et des haies

Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur le trottoir des personnes avec poussette et des personnes à mobilité réduite. Elle peut aussi toucher des fils conducteurs aériens (ERDF, France Télécom...) ou masquer des panneaux de signalisation routière. En cas d'accident, la responsabilité des riverains est engagée. Faute de résultat dans le délai demandé, le maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage. Cette infraction est passible d'une amende de 1 500 €.

Nous rappelons que le brûlage à l'air libre est interdit et peut vous coûter une amende allant jusqu'à 450 €. Les déchets doivent être déposés à la déchetterie du Sartel ou déchetterie mobile (3<sup>e</sup> dimanche du mois, cimetière La Croix des Bergers).

# Une ligne express au départ de Leers pour rejoindre la station de métro Les Près

**Depuis le 29 avril, la ligne 60 Express permet aux Leersois de rejoindre la station villeneuvoise en 33 minutes et seulement 8 arrêts, sans passer par l'Eurotéléport de Roubaix pour prendre le métro.**

C'était une demande des maires des communes qui se trouvent entre Leers et la station *Les Près*. Jugeant leurs communes délaissées par le nouveau plan bus lancé en janvier dernier par Ilévia, ces derniers se sont regroupés pour faire entendre leur mécontentement et réclamer cette nouvelle liaison. Ils ont eu gain de cause et les deserts sont désormais assurés quotidiennement **du lundi au vendredi vacances scolaires incluses hors jours fériés**, à raison de 8 départs par jour, avec un bus toutes les 30 minutes en heure de pointe.

La ligne 60 express dessert les centres-villes de Lys-lez-Lannoy, Toufflers, Lannoy et Hem. En connexion avec la station de métro *Les Près*, elle permet de rejoindre rapidement Lille et les principaux centres d'activités de la métropole lilloise (universités, centres hospitaliers, centres commerciaux...).

Le premier départ de Leers est assuré dès 6 h 45 et le dernier retour à 18 h 05 depuis Les Près. **Il faut savoir que la ligne est lancée pour une période test d'un an et qu'il faudra qu'elle soit utilisée pour perdurer, voire augmenter la fréquence des passages.** Tous les horaires sur [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr)



## Le SDIT en cours d'élaboration

**La MEL élabore son Schéma Directeur des Infrastructures de Transport ou SDIT à l'horizon 2035. Un avant-projet a été soumis aux élus en décembre 2018. Celui-ci a été suivi d'une large concertation qui s'est déroulée du 11 février au 14 avril.**

L'objectif : déterminer le réseau de transports en commun structurant qui sera construit dans la métropole d'ici 15 ans. Il ne s'agit pas du réseau existant mais bien de nouvelles lignes qui mailleront le territoire métropolitain.

Les élus du secteur se sont réunis pour mener une réflexion commune dont les résultats ont été adressés au président de la MEL, Damien Castelain. Le courrier est signé par les maires des villes de Forest-sur-Marque, Hem, Lys-lez-Lannoy, Toufflers et Leers.

Sur l'un des secteurs les plus denses de la métropole, leur proposition fait état de la création d'une ligne de tramway le long de la RD 700 (dont la mise à 2 x 2 voies est prévue en 2023), avec des connexions transversales vers les communes sans oublier la liaison vers la Belgique, les déplacé-

ments doux, l'utilisation du vélo, les aires de co-voiturage... **Le projet devrait être présenté et soumis au vote du Conseil métropolitain en juin.**



**Mercredi 1<sup>er</sup> Mai ▶ 16 h**  
**Concert de gala**  
**de l'Harmonie municipale**  
*Salle André Kerkhove*

**Vendredi 3 mai ▶ 19 h**  
**Réception des médaillés**  
**du travail**  
*Hôtel de Ville*

**Mercredi 8 Mai ▶ 11 h**  
**Commémoration de**  
**la Victoire du 8 Mai 1945**  
*Départ du cortège : Hôtel de Ville*

**Samedi 11 mai ▶ 20 h**  
**Ennemies Potiches n°1**



Janis et Nina, colocataires et amies depuis bientôt dix ans, voient leur duo de looseuses envahi par la grande sœur de Nina. Leurs petites vies minables vont s'emballer et le sort va s'acharner sur nos 3 héroïnes...

3 filles, 3 flingues, 1 braquage... Et un milliard de catastrophes! Attention, ces individus sont dangereusement drôles! Une comédie présentée par la Pirouette Théâtre.

*Salle André Kerkhove*  
**Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit**

**Jeudi 16 mai ▶ 19 h 30**  
**Conférence audiovisuelle**  
**Québec, la belle province**



Le Québec, province Canadienne francophone, est un des derniers jardins

de la planète de dimension continentale. Avec ce film, vivez la magie du fleuve Saint-Laurent avec ses glaces l'hiver, la féerie du carnaval de Québec, le quotidien des Québécois, leur mentalité, leur manière de vivre et leur accent si agréable à nos oreilles et à nos cœurs.  
*Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné*  
**Tarif : 2,50 € / -14 ans : gratuit**

**Vendredi 17 mai ▶ De 11 h à 18 h**  
**Portes ouvertes de l'ÉHPAD**  
 Visite guidée de l'ÉHPAD (hébergement permanent / hébergement temporaire) et de l'Accueil de jour. Présentation des différents services.  
*Résidence des Cygnes*

**Samedi 25 mai ▶ De 8 h à 12 h**  
**Collecte de sang**  
 Organisé par l'association Don de sang bénévole de Leers.  
*Salle municipale du centre*

**Dimanche 26 Mai ▶ De 8 h à 18 h**  
**Élections européennes**  
*Bureau n°1 - Salle André Kerkhove*  
*Bureau n°2 - Salle Michel Lefebvre*  
*Bureau n°3 - École Léonard de Vinci*  
*Bureau n°4 - Hôtel de Ville*  
*Bureau n°5 - École Pauline Kergomard*  
*Bureau n°6 - Résidence Les 4 vents*  
*Bureau n°7 - Résidence des Cygnes*

**Samedi 8 juin ▶ De 8 h à 13 h**  
**Brocante de l'Amicale laïque**  
 Pour ceux qui souhaitent vendre, merci de vous inscrire au cinéma (se munir d'une pièce d'identité) :  
 - Dimanche 19 mai de 10 h à 12 h ;  
 - Lundi 27 mai de 14 h 30 à 16 h 30 ;  
 - Jeudi 6 juin de 15 h à 18 h.  
 Prix : 3 € les 2 m (non remboursables).  
*Site Péri, 35 rue Joseph Leroy*

**Samedi 29 juin ▶ De 14 h à 22 h**  
**Journée de la jeunesse**  
 Journée d'animations organisée par les jeunes, pour les jeunes!  
 Animations gratuites de 14 h à 19 h.  
 Repas animé de 19 h à 22 h.  
 Programme détaillé disponible début juin au service Jeunesse et Sport et à la Maison des Jeunes.

**Jeudi 13 juin**  
**Voyage des Aînés**



Visite de l'usine de fabrication des bêtises de Cambrai et repas-spectacle au restaurant *Au nouveau Père Mathieu* à Landrecies.  
 Gratuit pour les Leersois âgés de 68 ans et + le jour du voyage.  
 Conjointes - de 68 ans : 45 €.

Inscriptions en mairie  
**les jeudi 16 et vendredi 17 mai**  
 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
 (prévoir carte d'identité ou livret de famille et justificatif de domicile)

**Fête de la musique**

**Samedi 15 juin ▶ 18 h**  
**Gala de piano**  
 Par les élèves de René Florent, professeur de piano aux Ateliers artistiques du moulin.  
*Salle municipale du centre*

**Dimanche 16 juin ▶ 16 h**  
**Concert d'orgue**  
 Par Artanime.  
*Église Saint-Vaast*

**Vendredi 21 juin ▶ 19 h**  
**Concert de l'Harmonie municipale**  
*Résidence Les quatre vents*



*Complexe sportif Alphonse Daudet*

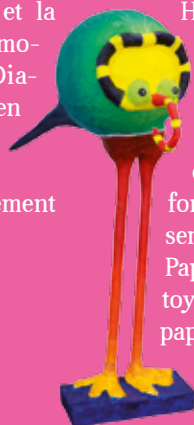


**L'Eldorado de Lille3000 s'invite aux traditionnelles fêtes du Moulin pour nous offrir un programme exceptionnel aux couleurs du Mexique et du mythe de l'Eldorado.**

Né de la dynamique de Lille 2004, capitale européenne de la culture, la programmation culturelle et artistique Lille3000 propose en 2019 une série d'événement autour du mythe de l'Eldorado et de la ruée vers l'art. Elle met à l'honneur le Mexique, sa fabuleuse richesse culturelle et sa vitalité artistique.

Beaucoup d'acteurs culturels et associations de la métropole lilloise prennent part à ce grand projet culturel et artistique. Bibliothèques, médiathèques et centres socio-culturels travaillent avec les écoles et les familles pour les faire participer aux diverses propositions artistiques : rencontres, ateliers, créations...

À Leers, Les Ateliers artistiques du moulin, l'école maternelle Pauline Kergomard, la Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif, les mercredis récréatifs et les accueils de loisirs ont réalisé des décors mexicains (Alebríjes géants et Papel Picado) et la Compagnie Rémanences, l'Harmonie municipale et la chorale Le Diapason de Leers ainsi que De fil en aiguille se mobilisent pour le grand spectacle du samedi 22 juin : Machu Picchu. Un événement gratuit à ne pas manquer!



**Dimanche 19 Mai ▶ 16 h**  
**Chœur de l'Opéra de Lille**



© Opéra de Lille

Dans le cadre des Belles Sorties, le chœur de l'Opéra de Lille, dirigé par Yves Parmentier, vous propose de découvrir le « Nouveau monde! », un programme musical fait d'airs et de mélodies d'Amérique du Sud.

**Salle André Kerkhove**  
Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 €  
-14 ans : gratuit

**Du 5 au 21 juin ▶ Horaires d'ouverture de la mairie**  
**Exposition Hola Alebríjes!**  
Par les Ateliers artistiques du moulin et la Maison des jeunes

Hola Alebríjes! est une exposition qui lance l'ouverture des traditionnelles fêtes du Moulin sur le thème *Eldorado*. Découvrez les Alebríjes, ces chimères mexicaines aux formes et aux couleurs invraisemblables, accompagnés de Papel Picado, guirlandes chatoyantes faites de dentelles de papier.

**Hall de l'Hôtel de Ville**

**Du 13 au 16 juin**  
**Festival de théâtre**  
**Voyages en pays d'Eldorado**  
Par la Compagnie Rémanences

**Judi 13 et samedi 15 juin ▶ 20 h**  
**Couple ouvert à deux battants**  
Pour ceux qui voit dans le couple un voyage permanent!

**Vendredi 14 juin ▶ 20 h\*\***  
**La petite fille de Monsieur Linh**  
Quand l'Eldorado prend les couleurs de la survie et de l'exil (lecture musicale).

**Vendredi 14 juin ▶ 21 h\*\***  
**Dimanche 16 juin ▶ 17 h**  
**Le cosmonaute agricole**  
Ou l'Eldorado de la conquête spatiale vue depuis une ferme isolée dans la Beauce.

**Samedi 15 juin ▶ 15 h\***  
**Le monde de Jeanne**  
Eldorado de grandes plaines peuplées de bisons, refuge imaginaire d'une enfant aux mains renversantes.

**Dimanche 16 juin ▶ 15 h\***  
**Le long voyage du pingouin vers la jungle**  
Voyage vers un Eldorado de couleurs aux allures de quête initiatique.

**Salle André Kerkhove**  
Tarifs : 6 € / -7 ans : gratuit  
Tarif réduit et Pass' Culture : 3 €  
Renseignements et réservations :  
[www.compagnie-remanences.net](http://www.compagnie-remanences.net)  
[contact@compagnie-remanences.net](mailto:contact@compagnie-remanences.net)  
Tél. : 03 20 02 44 02

\* Par les ateliers jeune public.

\*\* Ticket unique pour ces deux spectacles.

**Samedi 22 juin ▶ 20 h 30**  
**Spectacle musical et**  
**théâtral Machu Picchu**

Par l'Harmonie municipale,  
 le Diapason de Leers et  
 la Compagnie Rémanences

James Conrad, professeur et chercheur à la bibliothèque de Boston, soutient une nouvelle hypothèse concernant la découverte de la cité Inca Machu Picchu : celle-ci aurait été découverte bien avant l'explorateur Hiram Bingham en 1911. En effet, un groupe de trois aventurières, mené par Alexandra Taylor et motivées à la fois par la recherche historique et la quête d'un trésor inca, en

seraient les pionnières. Au journaliste venu l'interviewer, James Conrad et son assistante Nelly Raven proposent alors un voyage dans le temps à bord de la Papagayo Airlines sur les traces d'Alexandra Taylor et de ses deux comparses, Lucia et Carmen... Spectacle musical et théâtral interprété par les comédiens de la C<sup>ie</sup> Rémanences, accompagnés de l'Harmonie municipale et d'une centaine de choristes!

*Sur réservation au 03 20 200 606*  
*dès le mardi 7 mai pour les Leersois*  
*et dès le 21 mai pour tous - Gratuit*  
*Salle Alphonse Daudet.*  
*19 h : ouverture des portes.*



*Dès 20h15, les places réservées*  
*laissées libres seront réattribuées.*

© Lille3000.

**Du 20 au 23 juin**  
 ▶ De 10 h à 18 h  
**Planétarium**

Depuis toujours, l'Homme a rêvé de conquérir cet Eldorado qu'est l'espace. À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du premier pas de l'Homme sur la lune, le Planétarium vous invite à vivre ou revivre ce moment historique. Entrez dans la structure gonflable et découvrez un ciel étoilé qui sera l'occasion de faire un peu mieux connaissance avec l'immensité de l'Univers.  
**Salle André Kerkhove**



(comme l'Europe et les migrants venus d'Afrique).  
**Plaine du Moulin**

**Dimanche 23 juin ▶ 13 h**  
**Repas géant Eldorado**

Chili con carne + dessert.  
 Tarifs : Adulte : 10 € / Enfant (jusque 12 ans) : 7 €. Vente des tickets en mairie au service Animation.  
**Plaine du Moulin**

**Dimanche 23 juin ▶ 15 h**  
**Spectacle**  
**Le miroir des mondes**  
 Par la Compagnie Protéo



© Compagnie Protéo.

Adaptation pour les enfants (dès 7 ans) de contes inspirés de légendes et mythes mexicains, fort d'humour et d'anecdotes. Le miroir des mondes est un ensemble d'histoires qui donnent la parole à ceux qui ne l'ont pas : celle du vieil Antonio, du scarabée Durito se prenant pour Don Quichotte ou encore du célèbre serpent à plumes...  
**Plaine du Moulin**

**Dimanche 23 juin ▶ De 11 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30**  
**Exposition MuMo 2**



Le MuMo 2 est un musée mobile d'art contemporain destiné à aller à la rencontre des enfants sur leurs lieux de vie. L'exposition *Eldorado* du MuMo 2 est un dialogue entre l'Eldorado d'hier avec ses mythes (la conquête, la ruée vers l'or, les cités englouties, les cartes aux trésors...) et l'Eldorado de demain, pouvant ouvrir sur l'actualité

**Du 1<sup>er</sup> au 28 juin**  
**Concours de photo numérique**  
 Par Ordileers

Réalisez votre plus belle photo sur le thème Eldorado et tentez de gagner la tablette numérique!  
 Règlement complet sur [www.ordileers.fr](http://www.ordileers.fr)

**Retrouvez aux fêtes du Moulin :**

Le concert-apéritif, les jeux pour enfants, la visite du moulin, le jet de navettes... ainsi que les rendez-vous sportifs et de loisirs habituels.

*Programme détaillé disponible début juin.*



**Fonds de greniers leersois**

**Samedi 22 juin**  
 ▶ De 8 h 30 à 14 h 30

**Inscription en mairie**  
*(se munir de la carte d'identité)*

**Pour les riverains :**

Jeudi 23 mai,  
 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h

**Pour le public :**

Vendredi 24 et mercredi 29 mai,  
 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h.

## GLAM

## Les élections approchent...

Le GLAM, soucieux du respect des échéances à venir, interrompt dès maintenant son expression libre via ce support.

Nous nous retrouverons bientôt, à la fois sur notre site et dans nos publications à venir.

En attendant, n'oubliez pas d'aller voter le 26 mai prochain et donnons-nous rendez-vous lors des prochaines manifestations sur notre commune.

## L'Avenir de Leers

*À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.*

## En avant Leers

## Les projets de la majorité ? Il y en a ? Ah bon !

Nous sommes à un an des élections municipales et nous constatons que l'équipe en place n'a pas fait grand chose de ses belles promesses de 2014. Bien sûr, ils vont vous trouver des excuses : l'État diminue les dotations, les aides du Département, de la Métropole... sont en baisse... qu'il faut être prudent... on ne sait pas ce que nous réserve l'avenir. Bref, de la poudre aux yeux !

Nous pensons que la gestion du budget devrait être pensée en privilégiant l'emprunt à taux très bas quand il est nécessaire mais aussi la mutualisation des moyens. Nous devons travailler avec les autres villes et ensemble avancer sur des projets ambitieux qui rendent service à tout le monde.

Le projet « Cœur de ville » mené par la métropole aurait pu être un projet ambitieux si l'équipe actuelle y avait ajouté un complexe culturel (médiathèque, salle de spectacle...).

Ce pôle aurait pu dynamiser le centre-ville mais aussi son commerce local. Il n'en sera rien et c'est dommage.

Nous avons demandé en Conseil municipal que le nouveau parking et la gare de bus soient dotés d'une vidéoprotection. Le maire a enfin approuvé. Nous demandons la généralisation de la surveillance vidéo dans tous les quartiers.

En matière d'environnement, nous demandons l'installation de poubelles supplémentaires, un nettoyage approfondi des rues, les réparations des trottoirs abîmés en centre-ville.

Enfin pour les associations qui font un travail social important et remarquable, nous demandons à la municipalité de les aider dans la formation des ses encadrants.

Nous travaillons ensemble avec les groupes « Leers avenir » et « Cap Leers ». Nos conseillers restent à votre écoute.

Jean-Philippe ANDRIÈS  
98, rue Victor Hugo 59115 LEERS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr www.glamleers.com

Johan TCHALABI - Dominique  
VANDEN DRIESSCHE - René DOUNIAUX  
Tél. : 07 78 24 40 87  
johan.tchalabi@orange.fr

André NOWAK  
Conseiller municipal, citoyen et démocrate  
Tél. : 06 11 18 14 42  
f en avant leers  
enavantleers@free.fr

## CAPLEERS

**Environnement : comment passer à la vitesse supérieure !**

Nous sommes toutes et tous impactés par le changement climatique, rabâché à longueur de temps. Mais que fait-on réellement ?

Est-ce que changer ses ampoules, faire le tri à notre niveau, réduire l'utilisation de la voiture sera suffisant ? La réponse est déjà dans la question : Non !

Faire l'opération « Région propre » déléguée aux associations de chasses alors qu'il est autorisé de chasser les oiseaux rares pour capter uniquement les chasseurs électeurs, est-ce un signal fort pour notre planète ?

Réduire le plan transport de la MEL de 10 % alors que la métropole souffre sous la pollution aux particules, est-ce bien sérieux ?

Nous proposons, à notre niveau, que la Ville de Leers puisse être pilote dans ce domaine, *Smartcity* avec des bâtiments intelligents, des éclairages voierie respectueux, un plan isolation, des énergies propres, des subventions aux particuliers, éco-quartier responsable, gestion du patrimoine de l'arbre, etc.

Investir dans ce domaine n'est pas à fond perdu mais un pari sur l'avenir et la santé.

*Merci à Jérémy Rotsaert pour la rédaction de cet article.*

## Unis pour Leers

*À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.*

## Naissances, mariages et décès

**Janvier 2019****Ils ont souri à la vie**

Elliott Herbaux, le jeudi 31

**Février 2019****Ils ont souri à la vie**

Louis Filloux, le jeudi 28

**Ils nous ont quittés**

Marie Delcambre veuve Debode, le vendredi 1<sup>er</sup>

Louise Wicky veuve Serinet, le mercredi 6

Albert Buyssechaert, le jeudi 7

Christophe Kowalski, le vendredi 8

Joël Buysens, le dimanche 10

Geneviève Quiertant épouse Vanhée, le mercredi 13

Robert Vermaux, le dimanche 24

**Mars 2019****Ils ont souri à la vie**

Lara Keles, le lundi 4

Jade Lemaire, le mardi 12

**Ils nous ont quittés**

Fabienne Membré, le dimanche 3

Geneviève Parent épouse Florin, le dimanche 3

Magali Martinet, le jeudi 7

Denise Dubuisson, le mardi 12

Paulette Empin veuve Bulcourt, le vendredi 15

Janine Teeten veuve Perrus, le lundi 18

Isabelle Vancauwenberghe épouse Bernard, le vendredi 22

Casimira Grzymislawski veuve Lekawski, le vendredi 22

Antoinette Bonte veuve Delecluse, le mardi 26

Arlette Delannoy épouse Dendooven, le vendredi 29

**Avril 2019****Ils nous ont quittés**

Ghislaine Tjantèle veuve Dekimpe, le jeudi 4

Yvonne Thieffry, le jeudi 4

Catherine BOONE  
Écologiste et démocrate  
Tél. : 06 43 21 98 75  
cathyboone1@wanadoo.fr

Mathieu JOHNSTON  
unispourleers@gmail.com  
Tél. : 06 15 41 04 94  
www.unispourleers.blogspot.com

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

# Machu Picchu

spectacle  
musical et  
théâtral

par la Cie Rémanences  
l'Harmonie municipale  
le Diapason de Leers  
& la Cécilienne de Bondues

43<sup>e</sup> FÊTES DU

MOULIN

liffe3000  
Eldorado

**Samedi 22 Juin • 20 h 30**



Ville de Leers

salle Alphonse Daudet  
rue Roger Salengro

**Réservations**

À partir du 7 mai  
Mairie de Leers  
Tél. : 03 20 200 606  
**SPECTACLE GRATUIT**